



ARPEL
Association romande pour les échanges linguistiques
« Pour un futur multilingue »

CASE POSTALE 22, 1854 LEYSIN, VD, SUISSE
+41 24 494 3055 +41 79 215 8250 info.arpel@bluewin.ch +41 78 796 1532
www.echangeslinguistiques.ch

2019 - DEROULEMENT - INSCRIPTION 1
(Echanges de 8/9 semaines avec AU, CA, DE, NZ)

1. **Du 1er janvier au 10 mars 2019** : période d'inscription aux programmes d'ARPEL 2019. L'acceptation de votre candidature ne dépend pas de la date d'envoi de votre inscription et donc aucune priorité ne sera appliquée par rapport à celle-ci.

Veillez remplir l'inscription sur internet et nous envoyer les 4 DOCUMENTS PAPIER suivants à notre adresse postale ARPEL: Case postale 22, 1854 Leysin, Suisse.

- l'autorisation scolaire originale (à télécharger sur le site : www.echangeslinguistiques.ch). La faire signer par votre professeur de langue (allemand /anglais) ET le responsable des échanges de votre école. Ces deux signatures et le timbre de l'école sont indispensables.
- une copie de votre bulletin scolaire le plus récent.
- une copie de votre passeport actuel même s'il doit être renouvelé avant l'échange, ou si ce n'est pas possible, de votre carte d'identité.
- une copie de votre inscription internet complète avec les photos (8 pages).

2. **Le 10 mars 2019** dernier délai pour payer l'acompte selon la 1ère destination choisie:
- DE = CHF 200.-** →
- CA, AU, NZ, USA = CHF 500.-** sur le compte d'ARPEL.

Compte ARPEL
IBAN : CH47 0078 8000 0505 5443 8
Banque cantonale de Genève – 1204 Genève
ARPEL - Association romande pour les échanges linguistiques
Case postale 22, 1854 Leysin, Suisse

Remboursement : **a)** L'intégralité de cet acompte vous sera remboursée au 30 juin 2018 si ARPEL est dans l'impossibilité de trouver un/une partenaire dans le pays de votre 1er ou 2^{ème} choix. **b)** En revanche, Fr 200.- seront retenus pour couvrir les frais administratifs engendrés, si vous vous retirez AVANT le jumelage. **c)** La totalité de l'acompte sera retenue, ainsi que les frais déjà engagés vous seront facturés si vous annulez l'échange APRES avoir signé le contrat.

3. **En résumé, votre inscription sera considérée « complète » après la réception :**
- De l'inscription en ligne reçue à notre adresse internet : info.arpel@bluewin.ch.
 - des 4 documents papiers (point 1) reçus à notre adresse:
ARPEL, Case postale 22, 1854 Leysin, VD.
 - de l'acompte sur le compte ARPEL ci-dessus.... **pour le samedi 10 mars 2019.**

4. Un accusé de réception sera envoyé suite à la réception de votre dossier et de l'acompte.
5. **Entre le 13 mars et le 3 avril 2019** : Les entretiens personnels des élèves avec si possible un parent, sont obligatoires et auront lieu les mercredis après-midi à Sion, Nyon, Genève et Neuchâtel. Vous recevrez les informations précises en temps voulu.
6. **Entre le 15 avril et le 15 mai 2019** : Vous ne recevrez pas de nouvelles d'ARPEL pendant cette période. Nous finalisons les jumelages avec nos partenaires à l'étranger et serons à nouveau en contact avec vous prochainement. Merci pour votre patience 😊
7. **Vers la mi-mai 2019** : Le dossier de votre partenaire sera transmis par email, à l'élève et à un de ses parents. Seul UN dossier sera envoyé par élève. Prenez le temps de l'étudier et préparez des questions à poser à votre partenaire.

8. **Entre le 20 – 31 mai 2019** : Vous aurez environ 10 jours pour prendre contact avec votre partenaire et sa famille à l'étranger, par SKYPE par exemple, AVANT de signer le contrat définitif de l'échange. Cette étape est essentielle pour créer une relation de confiance entre vous, votre partenaire et sa famille. Il est important de communiquer plusieurs fois et régulièrement pour se connaître avant d'arriver sur place.
9. Le **10 juin 2019** est le dernier délai pour le retour du **contrat original signé** par l'élève et l'un de ses parents /responsable légal ainsi que pour verser **le solde final** de l'échange au compte ci-dessus, le montant global dépendant de la destination choisie.
(voir les programmes : www.echangeslinguistiques.ch).
10. **Les départs des échanges scolaires de 8/9 semaines:**
 - Le 31 juillet 2019**, départ pour l'AUSTRALIE.
 - Le 7 août 2019**, départ pour la NOUVELLE-ZELANDE.
 - Le 28 août 2019**, départ pour le CANADA.
 - Le 31 août 2019**, départ pour l'ALLEMAGNE.

ATTENTION ! COMMUNICATION GENERALE d'ARPEL :

Les informations importantes et les consignes détaillées des départs et des arrivées seront transmises par courriel/e-mail à l'élève et à un de ses parents en général 2, 3 SEMAINES avant l'évènement.

Un rappel est également envoyé environ une semaine avant le départ ou l'arrivée des élèves.

Pour cette raison, il est important de regarder régulièrement vos e-mails. ARPEL n'utilise pas les réseaux sociaux pour communiquer avec les élèves, ni avec les familles.

Merci pour votre compréhension, ARPEL.